



Séance du Conseil général du 20 juin 2022 à 19h30
à la salle Polymatou à Bevaix

Ordre du jour :

1. Appel nominal.
2. Correspondance.
3. Renouvellement du bureau du Conseil général pour la période législative 2022-2023.
Nomination :
 - a) du président / de la présidente
 - b) du vice-président / de la vice-présidente
 - c) du / de la secrétaire
 - d) du / de la vice-secrétaire
 - e) de deux questeurs.
4. Nomination d'un membre à la commission des relations publiques en remplacement de Mme Nicole Vauthier, démissionnaire.
5. Nomination d'un membre à la commission sports – loisirs – culture en remplacement de Mme Nicole Vauthier, démissionnaire.
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la comptabilisation d'un préfinancement d'un montant de CHF 1'100'000.- pour la construction de la salle de sport et polyvalente de Gorgier.
7. Approbation des comptes 2021.
8. Informations du Conseil communal.
9. Résolution, interpellations et questions écrites.

Le Conseil communal

Saint-Aubin-Sauges, le 1^{er} juin 2022

La séance est publique.

Empêchements

Selon l'art. 32 du règlement général de commune, tout membre du législatif empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du président.

Il communiquera par la même occasion au président le nom de son remplaçant ou de sa remplaçante pour cette séance (suppléant-e élu-e).